CADRE21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Description:
L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:
Badge attribué à : 000009932
https://www.cadre21.org/membres/noemie-larouche-cssphares-gouv-qc-ca

Date d'obtention : 2024-01-08 21:19:13

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?
Quand une Victime vient dénoncée: Je retiens que je dois ouvrir la trousse (SEXTO) et suivre les étapes, que je remplis une grille d'évaluation avec l'adolescent. Le but est de bien connaitre l'amorce, les intentions, la nature et étendue de la situation. Je vais ensuite contacter le policier-école et faire un signalement ou un info-consultation à la DPJ.
Quand un Parents vient dénoncée une situation ou leur enfant on envoyés des images pornographique juvénile qu'elle croyait connaitre sur internet : Je retiens que je doit expliquer aux parents que je ne peux intervenir sur la base du protocole (SEXTO), que je les dirige vers le services de police de Rimouski avec le numéro du policier-école, je vais toute même m'assurer que toute se passe bien à l'école avec leur enfants.
Instigateur: Je doit rencontrer l'instigateur, je lui explique les démarches d'intervention, je confisque son cellulaire, je ne lui pose aucune question sur la situation et j'appelle le policier-école de Rimouski.
Un policier qui veut déclencher (SEXTO) avec un étudiantes de l'école, qui vient nous voir pour rencontrer l'étudiante: Je doit lui expliquer que je suis pas mandataires du services de police et que ça va a l'encontre du protocole.
Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?
Cette Formation (SEXTO) va me permettre de faire ce genre intervention avec les étudiants de mon école. Toute en permettant de répondre aux questionnements, rassurer mes étudiants et de me faire un portrait plus précis avec la grille d'évaluation. Cette formation me permettra de mieux guider mon intervention, pour faire un travail rapide, adéquat et rassurant pour la victime et les parents. Cela permettra de mettre un cadre sécuritaire pour tous à mes interventions.
Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
- En AUCUN cas, je doit regarder les images !
- Je vais particulièrement faire attention de confisquez le cellulaire rapidement, pour éviter la propagation d'images.
- Me rapporter aux outils inclut dans la trousse
- En cas de questionnements, me référer au gens compétent, exemple: policier-école ou un intervenant ayant reçu l'information